

---

# JOURNALISTE ET DOCUMENTALISTE

## Quelle complémentarité ?

---

**Akémi ROBERFROID**

Bachelière en bibliothéconomie

Documentaliste, Etopia

**Julien LECOMTE**

Titulaire d'un Master et de l'Agrégation en information et communication

Chargé de communication, Université de Paix

Cet article est une version remaniée de l'article publié sur le site d'Etopia en novembre 2012<sup>1</sup>.

▪ Cet article, s'appuyant sur certaines dérives observées dans l'exercice du métier de journaliste, vise dans un premier temps à éclairer les modifications du contexte informationnel, liées en partie aux nouvelles technologies : multiplicité croissante des énonciateurs et des sources documentaires, partage de données en temps réel et focalisation sur l'actualité, uniformisation de l'information... Ensuite, il expose la complémentarité des missions et compétences des journalistes et documentalistes, tout en soulignant les rapports au temps propres à chaque métier et la difficulté d'une coopération, due à des méthodes de travail et des objectifs partiellement différents. En guise de conclusion, il énonce plusieurs enjeux pour le documentaliste : d'une part, ceux-ci réaffirment la logique qui soutient le métier en termes de démarche critique et de rigueur, et d'autre part, ils questionnent diverses voies pour enrichir ses pratiques au quotidien, en insistant sur la veille et le partage des méthodes.

▪ Dit artikel reikt denkpistes en aanbevelingen aan voor documentatie-, informatie- en communicatieprofessionals. Op basis van sommige vastgestelde scheeffrekkingen in de uitoefening van het beroep van journalist, wil dit artikel eerst de wijzigingen aantonen van de informatiecontext, gedeeltelijk in verband met de nieuwe technologieën: stijgende hoeveelheid van gesprekspartners en documentatiebronnen, uitwisseling van gegevens in "real time" en focalisering op de actualiteit, uniformisering... Vervolgens bespreekt het artikel de complementariteit van de taken en bevoegdheden van journalisten en documentaristen, maar wil toch ook benadrukken hoe elk beroep zich op zijn eigen manier tot de tijd verhoudt en hoe de samenwerking moeilijk is, aangezien de werkmethode en doelstellingen gedeeltelijk verschillend zijn. Tot besluit worden verscheidene uitdagingen waarvoor de documentaristen staan uiteengezet: enerzijds bevestigen ze opnieuw de logica waarachter hun beroep zit inzake kritische aanpak en striktheid en anderzijds ondervragen ze verschillende wegen om hun dagelijkse praktijk te ontwikkelen, met nadruk op de documentaire bewaking en de verdeling van de methodes.

### Contexte, contraintes et limites du travail journalistique

#### Immédiateté et actualité

Une contrainte journalistique majeure est liée à la temporalité : du temps, la presse n'en a plus vraiment. Les délais sont très restreints dans les fourmilères que sont les rédactions de médias comme les quotidiens de la presse écrite ou les journaux télévisés : souvent, un article doit être produit pour le jour même ou le lendemain. Cette tendance se voit prolongée sur le Web, où la publication d'un article doit quasiment pouvoir se faire de manière instantanée.

La "course au scoop" est aussi un phénomène bien connu : pour vendre, rien de tel qu'une information en exclusivité. Cette caractéristique se voit d'autant plus renforcée à l'heure des réseaux sociaux : dans l'affaire de l'arrestation de Dominique Strauss-Kahn (DSK) aux États-Unis, Jonathan Pinet, jeune militant de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP) et étudiant en af-

fares publiques, tweeta : "un pote aux États-Unis vient de me rapporter que #DSK aurait été arrêté par la police dans un hôtel à NYC il y a une heure" moins de quinze minutes après ladite arrestation. Retransmis par plusieurs centaines d'internautes dont Arnaud Dassier (à l'époque sympathisant UMP, il a notamment joué un rôle dans la campagne électorale de Nicolas Sarkozy en 2007), ce message s'est propagé à très grande vitesse.

S'il veut être le premier sur tous les sujets, le journaliste dispose d'un temps minimal pour sélectionner, vérifier et recouper les informations. S'il ne se dépêche pas, les réseaux sociaux et la concurrence auront vite fait de lui couper l'herbe sous le pied.

#### Multiplicité des énonciateurs

Cette limite du manque de temps alloué à la collecte, la vérification et à la confrontation des sources nuit d'autant plus à la critique documentaire lorsque les médias eux-mêmes ne ci-

tent pas correctement leurs sources. Le fait que les journalistes se citent mutuellement les uns les autres est problématique, dans la mesure où ils estiment que la vérification des informations a déjà été effectuée, alors que ce n'est pas toujours le cas.

Par exemple, lors de la tuerie à Liège en décembre 2011, les journalistes ont commenté les événements en temps réel, en donnant parfois écho à des rumeurs démenties quelques heures plus tard. Lorsqu'une information se révèle partielle, voire fautive, les dégâts sont d'autant plus conséquents que celle-ci circule très rapidement dans toute la sphère médiatique. En se citant mutuellement, les médias s'auto-confortent dans leur propre sphère, se légitiment entre eux, s'attribuent un crédit mutuel. C'est d'autant plus risqué que l'un d'entre eux est toujours susceptible de se tromper.

*"Prenant leur matériau à même source, peu à peu tous les médias en font le même récit. Et quand une exclusivité surgit, elle est aussitôt reprise par les concurrents, plus angoissés à l'idée d'avoir manqué quelque chose qu'à celle de trouver autre chose. La qualité, la diversité, mais aussi l'indépendance de l'information s'en trouvent gravement menacées"*<sup>2</sup>.

Si les réseaux sociaux renforcent certaines difficultés, la presse n'a pas toujours eu besoin d'eux pour commettre plusieurs erreurs. En 2008, Europe1 annonce la mort de Pascal Sevran, qui est relayée rapidement par Jean-Marc Morandini, Laurent Ruquier, Yahoo! et même sur *Wikipédia*. Son décès a ensuite été démenti par un communiqué officiel.

Autre illustration : le 20 octobre 2011, la chaîne i>TELE reprend une information de CNN, qui reprend elle-même celle-ci de BFM TV : "la fille de Nicolas Sarkozy s'appellerait Dahlia". La fille de Nicolas Sarkozy s'appelle en réalité Giulia.

Autre exemple encore : en novembre 2004, France 2 et *Libération* annoncent tous deux le suicide de 147 adolescents japonais suite au report de la date de sortie d'un jeu vidéo. Plus tard, après avoir été contactés par les contributeurs du forum sur lequel la rumeur a été lancée, les deux médias ont démenti leurs articles respectifs en précisant avoir repris la nouvelle d'un journal anglophone<sup>3</sup>.

Les cas de figure de ce type sont multiples.

### Attentes extérieures

Aux délais de plus en plus serrés, il faut ajouter l'accroissement du nombre de sources et des

attentes – voire pressions – vis-à-vis de la presse. Cela se traduit sur Internet, mais aussi dans l'environnement des médias : de plus en plus d'organisations, d'institutions et d'individus communiquent, s'expriment, émettent des rumeurs, tâchent de convaincre un public et sont à l'affût d'attention journalistique. Il faudrait donc relayer plus d'informations plus rapidement, mais le tri à réaliser est colossal : il faut faire la part des choses entre les différents articles des concurrents, les dépêches des agences de presse, les publicités masquées et les objectifs des annonceurs, les communiqués de presse et autres faits rapportés, les réseaux sociaux, etc.

Autant dire que les conditions ne sont pas optimales pour filtrer les articles sous-tendus par des intérêts pouvant nuire à la fiabilité de l'information (politiques, commerciaux ou encore idéologiques) et éviter les biais (déformations involontaires et omissions, orientations idéologiques, voire erreurs, fausses déclarations, tentatives de manipulation ou de propagande, dénigrement ou encore désinformation) ; pour pratiquer une réelle analyse de fond ou encore pour prendre un temps de réflexion distanciée par rapport aux thèmes "à l'agenda", c'est-à-dire aux informations que l'on met en avant, et à celles que l'on occulte en conséquence...

Dans ce contexte, le journaliste n'a parfois pas toutes les compétences / connaissances pour bien comprendre tous les sujets qu'il est amené à traiter. Obligé de faire face à de nombreux domaines et n'étant pas expert en tout, il se peut qu'un journaliste interprète mal certains propos, les retranscrive de manière inadéquate, ou les traduise et les oriente en fonction de ses propres présupposés lors du recueil de ceux-ci.

*"Les journalistes sont de plus en plus des "généralistes" qui "touchent un peu à tout" alors qu'auparavant, ils étaient davantage des "spécialistes", experts dans certains domaines. Ils disposent aujourd'hui de moins en moins de temps pour recueillir, traiter et vérifier l'information en profondeur. Leurs articles sont de plus en plus courts et leurs deadlines, de plus en plus serrées [...]. S'ils sont généralement bien formés, ils ne connaissent pas toujours bien la matière qu'ils couvrent et ne sont pas toujours suffisamment expérimentés"*<sup>4</sup>.

### Canevas, contraintes éditoriales et formatage

Une fois les informations choisies et vérifiées, le travail journalistique n'est pas encore terminé. Nous pourrions développer les risques de traitement biaisé des contenus en fonction des pré-

férences et orientations idéologiques propres à une rédaction ou à un individu. Cependant, nous nous contentons de mentionner cette thématique bien connue tout en ne l'abordant sciemment pas ici : ces présupposés sont d'ores et déjà bien présents, parfois outrancièrement et à tort, dans le sens commun. Au-delà de ces problématiques se posent plusieurs problèmes liés aux canevas éditoriaux et au formatage.

En effet, au niveau de la presse écrite, un article se plie généralement à un format d'un certain nombre de signes, généralement déterminé par les publicités qui l'encadrent. Tel article doit faire entre 2000 et 2500 signes. Pas un de plus. Et tant pis s'il en faut davantage pour expliquer correctement un phénomène. En fonction des sujets, certains textes se retrouvent donc incomplets ou trop compliqués par rapport à la compréhension dont un citoyen pourrait avoir besoin. A contrario, comme le format est limité, il est courant que les textes soient vulgarisés à outrance et infantilisent le lecteur, en présupposant qu'il ne pourra pas comprendre.

Ce cadre est encore plus prégnant dans les médias audiovisuels. À la télévision et à la radio, les séquences et reportages ont souvent une durée inférieure à trois minutes. Un témoignage ou un entretien avec un expert sont généralement réduits à une trentaine de secondes d'intervention dans le reportage.

Sur Internet, où les articles sont généralement plus courts qu'en presse écrite, il est néanmoins possible d'user des ressources hypertextuelles afin de permettre à l'internaute d'approfondir une thématique, ce que certains médias ont bien compris, tandis que d'autres moins. Il arrive en effet de trouver dans les articles de presse l'évocation d'une étude rapportant tels ou tels faits / statistiques, sans référence bibliographique plus complète ni renvoi hypertexte vers l'étude dont il est question.

### Avènement des technologies numériques et croyances populaires

En plus de renforcer certaines tendances telles que celles décrites précédemment, les technologies de l'information et de la communication forgent des opinions et des attentes spécifiques parmi les publics. Un certain nombre d'internautes croient en effet erronément que la connaissance demeure tout entière à disposition à la suite d'une simple requête sur *Google*. Or, le web visible n'est que la pointe de l'iceberg. Et quand bien même cette connaissance serait intégralement à disposition des internautes, encore faudrait-il que ceux-ci sachent rechercher correctement sur Internet.

Si les capacités des moteurs ont évolué, permettant de moissonner jusqu'à une partie du contenu de certains dépôts d'archives ouvertes ou autres banques de données en libre accès, il n'en reste pas moins que les réponses documentaires les plus fiables, complètes et pertinentes ne sont pas toutes à portée de clic sur le géant des moteurs. Il peut s'avérer encore utile voire nécessaire de consulter les publications payantes éditées en format papier ou électronique. Cependant, la consultation de ce type de publication ne doit, malgré leur qualité supposée, pas non plus échapper au recoupement des sources et à une distance critique.

Quoi qu'il en soit, force est de constater qu'Internet et les réseaux sociaux ont contribué et contribuent encore à faire évoluer le rapport à l'information. Certains métiers, suite à l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC), ont subi des mutations évidentes. Ainsi, les pratiques professionnelles du journaliste et du documentaliste ont, l'une comme l'autre, connu de nombreux changements au cours de ces quinze à vingt dernières années. Nous y reviendrons ultérieurement.

### La complémentarité des missions du journaliste et du documentaliste

Si nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention sur les dérives possibles des pratiques du journaliste et les dérapages dont il est susceptible d'être victime, le but de cet article n'est en aucun cas d'incriminer celui-ci. Ce métier tient en effet d'une véritable gageure, notamment par l'aspect parfois antinomique de ses missions : d'une part, il doit recueillir et vérifier l'information, donc prendre de la distance vis-à-vis de celle-ci ; d'autre part, il doit rédiger un article attrayant, apte à séduire et faire réagir le public. Rude exigence que de devoir jouer en même temps les juges et les vendeurs...

Face aux enjeux périlleux qu'induit cette double casquette, il nous a paru utile de mettre en avant la complémentarité des missions du journaliste et du documentaliste, aussi appelé "gestionnaire de l'information".

En effet, le travail de collecte de l'information, de vérification et de recoupement des sources que doit effectuer le journaliste dans un premier temps n'est autre qu'une des tâches endossées par le documentaliste au quotidien.

Contrairement au journaliste, le documentaliste n'a besoin de se soucier ni de l'impact communicationnel du message à élaborer, ni de la

concurrence. Exempté de l'aspect commercial du métier journalistique et de la mise en forme qui en résulte, il se situe potentiellement dans un autre rapport à l'information. Pour le documentaliste, l'information vaut pour elle-même, et ne dépend pas de buts externes, comme séduire un public ou faire vendre. Il occupe de la sorte une position empreinte de réserve, marquée par une certaine prise de recul lorsqu'il doit observer un sujet de fond.

Bien sûr, le documentaliste a ses limites et n'entend pas pouvoir infirmer la mort d'une célébrité sans l'intervention de celle-ci ou de témoins avertis. Il est d'ailleurs fort probable qu'aucune confirmation ne lui soit demandée (d'autant plus si c'est d'une personnalité dont il est question) : dans ce type de situation, la course au scoop prime certainement sur la vérification via un documentaliste. Par contre, il procède, pour d'autres types d'informations, à l'évaluation de la pertinence et de la fiabilité des ressources qu'il compile selon des critères rigoureux (source d'où provient l'information, identité de l'auteur ou de la personne interviewée, identification et récupération des documents primaires...).

### Des rapports au temps différents

À l'abri des impératifs d'immédiateté et de scoop propres au journaliste, le documentaliste gère le caractère durable, accessible et structuré de l'information. Il se veut aussi responsable de la conservation des publications récoltées en amont et produites par les rédacteurs en aval : c'est lui qui capitalise les archives, la documentation et les données, en garantit la sauvegarde, mais aussi la description, l'indexation, le classement et l'organisation. Ces opérations optimisent la recherche pour les besoins ultérieurs des collaborateurs, voire des journalistes.

Le documentaliste s'efforce généralement d'assurer la pérennité des ressources et s'inscrit dès lors dans une logique de durabilité qui, sans pour autant la contredire, n'épouse pas toujours dans sa continuité l'urgence journalistique.

Lorsqu'une recherche est soumise au documentaliste de presse, il est fréquent que celui-ci juge utile – et même parfois indispensable – d'entretenir un dialogue avec le journaliste pour pousser la réponse au degré de précision souhaité. Par ailleurs, le gestionnaire de l'information apprécie de recourir à la médiation documentaire, qui consiste à s'informer des connaissances de l'utilisateur de façon à mieux délimiter le périmètre de sa recherche. Les ressources allouées par les rédactions à ce type de coopération directe ont plutôt tendance à diminuer.

Ainsi, les rapports au temps requis au travail du journaliste d'une part et du documentaliste d'autre part ainsi que leurs préoccupations respectives – la primeur du message et la vente ou la vérité et la préservation de la mémoire – demeurent incompatibles à certains égards, dans certains contextes.

Le journalisme et les pratiques de documentation ne sont pas soumis aux mêmes contraintes temporelles ni aux mêmes demandes et formatages des contenus. En réalité, il est demandé au journaliste d'être documentaliste, tout en respectant des contraintes et en répondant à des attentes multiples et parfois contradictoires. Une hypothèse est que ce mouvement s'opère dans les deux sens et que, sur plusieurs aspects et sur le terrain, les frontières théoriques entre les différents métiers de l'information et de la communication s'estompent progressivement.

### Une alliance difficile

Dans les années 1990 et 2000, il était encore fréquent que les groupes de presse emploient des documentalistes pour "soulager" les journalistes d'une partie de leur labeur. L'émergence d'Internet a constitué pour ceux-ci une mutation conséquente de leur métier dans la mesure où il leur fallait – en plus des tâches habituelles – à la fois maîtriser ce nouvel outil, faire face à la surabondance d'informations et au risque de dispersion documentaire, organiser les données et les favoris, les stocker et les indexer afin de pouvoir les retrouver ultérieurement, etc.

Avec le temps, l'utilisation d'Internet a perdu sa part de mystère et, en même temps, le développement des sites de presse et l'apparition des réseaux sociaux ont accentué les délais de transmission de l'information : comme cela a été dit précédemment, même le citoyen assure désormais la diffusion de l'actualité en temps réel. La concurrence s'est donc élargie pour la presse, rendant l'urgence d'autant plus difficile à gérer...

Est-ce parce qu'une collaboration (mobilisant des ressources, des personnes et du temps) entre le documentaliste et le journaliste contribuait à ronger les délais infiniment restreints et à augmenter la charge salariale des entreprises-presse que les rédactions se sont séparées du premier ? *"Si le nombre de journalistes est resté quasi constant, cette catégorie a au fil du temps absorbé quasi toutes les tâches, de la conception à la diffusion, alors qu'avant d'autres catégories de travailleurs les effectuaient", il s'agit d'une "diminution relative des forces rédactionnelles"*<sup>5</sup>, pointe Martine Simonis, de l'Association des Journalistes Professionnels.

Selon elle, le relatif équilibre entre la logique économique et la logique éditoriale est rompu.

Quelle que soit la raison pour laquelle les documentalistes ne sont plus guère sollicités par les entreprises de presse, force est de constater que, dans les grandes lignes, le choix des rédactions ne constitue certainement pas l'option la plus commode s'il est question de maximiser l'évaluation des sources, la qualité de l'information et la pérennité des données. En effet, les erreurs susceptibles d'être commises par certains médias démontrent que la polyvalence a ses limites, et que l'urgence n'est pas toujours l'alliée de la crédibilité, de la nuance ou de la complexité.

*"La domination d'un modèle de l'information marqué par l'urgence et l'événement a nécessairement un impact très lourd sur toute la conception de l'information. (...) La valorisation de l'instant est déjà très forte puisque tout ce qui est neuf et nouveau est privilégié, tout ce qui est lent et complexe a tendance à être évacué. (...) Tout ce qui dure trop longtemps lasse et n'attire plus l'attention. Il y a évidemment une contradiction entre la rapidité de l'information, la simplification qui en résulte et la complexité de l'histoire et des problèmes de société"*<sup>6</sup>.

Quel temps reste-t-il en effet au journaliste pour penser son sujet dès lors qu'il prend en charge, *"dès l'amont de la production rédactionnelle, des paramètres de type documentaire"*<sup>7</sup> et ce, en des délais records ? Bien que certains parviennent à éviter les écueils, il n'est pas rare que le métier soit desservi, que ce soit par l'approximation ou l'inexactitude des informations qui sont relayées, mais également par les fautes syntaxiques, orthographiques ou les coquilles que présentent les supports écrits de la presse...

### Le travail journalistique : une porte d'entrée pour le documentaliste

Malgré les limites et obstacles observés ci-dessus, le travail de l'un s'avère généralement utile à l'autre, même si cela ne se traduit pas toujours dans une coopération directe.

Pour le documentaliste comme pour tout citoyen, les articles journalistiques demeurent une source d'informations parmi d'autres. Leur accès facile et leur degré de vulgarisation peuvent en général permettre de débroussailler un sujet d'actualité. Dans le cadre d'une recherche documentaire, ils peuvent s'avérer d'une aide précieuse pour l'entièreté de leur contenu ou, au minimum, pour identifier des pistes (faits, noms, études...) auxquelles se raccrocher de manière à affiner la recherche dans un second temps.

Dans le cas d'informations erronées à propos d'un sujet spécifique, le documentaliste peut mentionner l'existence de la ressource, tout en l'identifiant comme peu ou pas fiable. De la sorte, il contribue à diminuer l'impact de celle-ci, sans occulter cependant son existence.

Dans ces deux cas, la collaboration se joue a posteriori. Après publication par le journaliste, le documentaliste peut être amené à évaluer le degré de fiabilité de l'information véhiculée par celui-ci, notamment en remontant à la source de l'information (en vérifiant que les propos d'une étude ou les dispositions d'une loi n'ont pas été déformés, par exemple).

### Anticiper l'actualité

Une tendance qui semble se dessiner consiste à inférer que le travail de validation documentaire n'existerait qu'en aval de la production d'actualités. Cependant, sur des sujets prévisibles, il est fort possible que les professionnels concernés anticipent l'actualité et préparent ainsi le matériel nécessaire à la rédaction de dossiers de fond.

Un journaliste peut ainsi demander au documentaliste un dossier documentaire pour rédiger un article de fond sur cette base et le ressortir au moment opportun. Ce type de fonctionnement peut se présenter, par exemple, pour anticiper la mort d'un roi, les déchaînements du conflit israélo-palestinien ou encore la crise économique, dont on sait, pour chacun d'eux, qu'ils adviendront tôt ou tard, parce qu'ils sont récurrents et/ou inéluctables.

En somme, la complémentarité entre le journaliste et le documentaliste peut prendre forme après la publication d'un article, lorsque le documentaliste est amené à consulter, vérifier ou organiser l'information produite ou relayée par le journaliste, mais également avant la publication sous forme d'une coopération directe, lorsque le documentaliste est amené à veiller un sujet et prémâcher la matière de façon à aider le journaliste à produire le contenu de son article.

### Quelques recommandations en conséquence

Pour le documentaliste, la rapidité de la publication et la multiplication des sources à surveiller (aux sources traditionnelles, officielles et bases de données généralistes ou spécialisées, s'ajoutent les blogs, les réseaux sociaux, etc.) obligent parfois l'accélération des opérations de veille, ce qui fait que le journalisme n'est pas la

seule profession en proie à des défis d'une nouvelle ampleur. Si les principes de la profession sont confortés, leur application doit parfois évoluer, en fonction de ce contexte.

### Les aptitudes du documentaliste, à la merci de la veille

Étant contemporain des médias numériques et face à des nouvelles méthodes de traitement et de présentation des données (notamment les infographies, par exemple), le documentaliste se doit d'être attentif à la veille, tant sur le plan des contenus que sur celui des pratiques et technologies documentaires.

En effet, même si le gestionnaire de l'information est confronté à une temporalité différente que celle de l'actualité immédiate, il doit rester à l'affût des nouveautés numériques afin de ne pas se laisser dépasser par les outils et techniques qui régissent l'accès aux multiples ressources documentaires. Autrement dit, se former continuellement aux dispositifs et aux applications du web de manière à en optimiser l'utilisation est une nécessité pour le documentaliste s'il veut garder la parfaite maîtrise de son savoir-faire.

Pour ce faire, l'exploitation des flux RSS, des réseaux sur *LinkedIn* ou l'abonnement aux tweets de personnes qui relaient des informations liées aux technologies de l'information et stratégies documentaires s'avère souvent une piste intéressante pour rester au courant des évolutions relatives à Internet et aux Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (STIC).

Les trois technologies énoncées ci-dessus (et dont l'énumération n'est évidemment pas exhaustive) peuvent également servir au documentaliste dont l'entreprise serait hyper spécialisée dans un domaine. S'abonner à des personnes, des communautés ou des sites relayant des informations (liens vers des ressources sérieuses) à propos dudit domaine peut également se révéler efficace et proactif.

### Des règles strictes, un positionnement dynamique

Selon qu'il souhaite approfondir des sujets de fond ou qu'il désire simplement se tenir au courant de faits généralistes, le citoyen a le choix entre différentes attitudes et différents types de sources. Il peut se limiter à un tweet, à un avis, à un article de quotidien comme il peut en confronter plusieurs, consulter une revue de presse et, qui plus est, se renseigner sur les au-

teurs... Mais il peut aussi consulter des articles de périodiques, des analyses, des études, des monographies si le sujet qui l'intéresse a déjà vu mûrir des types de documents de cette envergure-là.

De même, en fonction de demandes particulières et de la qualité des informations qu'il a à sa disposition, le professionnel de la documentation a pour mission de ne sélectionner que ce qui est qualitativement valide, en fonction de critères d'évaluation de la fiabilité des ressources et de leur pertinence. Une fois qu'un travail de catégorisation des données est effectué, il s'agit de sélectionner celles qui conviennent de façon tout à fait spécifique.

Le traitement critique de l'information, eu égard à la rigueur et l'attention qu'il exige, est intimement lié au temps qui y est consacré. L'évaluation de la fiabilité, de l'honnêteté ou de la pertinence d'un document ne peut se faire qu'en prenant une distance permettant d'en analyser les tenants et aboutissants, d'en questionner l'expertise, de le remettre en contexte, en perspective avec d'autres sources, etc. Si les pratiques journalistiques n'offrent pas ou plus un cadre suffisamment propice à ces procédures, c'est au citoyen désireux de se forger une opinion nuancée d'appliquer ces différents filtres. Dès lors, notamment en situation de recherche documentaire sur un sujet récent, le gestionnaire de l'information doit redoubler de vigilance.

Il convient de noter enfin que certains thèmes sont encore investigués dans des articles de fond, selon un point de vue pluraliste par des journalistes spécialisés pour lesquels l'immédiateté n'est pas une priorité cruciale, ou encore par des auteurs ou rédacteurs qui ne dépendent pas d'entreprises de presse, et qui analysent certaines questions à la lumière d'un savoir mûr et approfondi. Dans ce cas, la "matière première" à disposition des citoyens peut être consultée, organisée, référencée et relayée par le documentaliste également.

Dans le même ordre d'idées, toutes ces considérations invitent à reconsidérer l'éventail de tâches auxquelles les professionnels de l'information et de la documentation doivent faire face. Ainsi, les différentes fonctions ne se situent pas tant en opposition les unes par rapport aux autres que sur un continuum de pratiques liées à la sélection, l'organisation, le traitement et la mise à disposition de données de différents types.

Par ailleurs, si l'identification des enjeux liés à une rigueur dans les pratiques documentaires

recueille désormais un consensus plus ou moins explicite, le métier de documentaliste manque parfois de reconnaissance<sup>8</sup>, la légitimité de ses démarches reste méconnue du grand public. Désormais, celui-ci est appelé à communiquer (vers l'extérieur, mais aussi avec ses pairs), voire à éduquer, dans ce contexte de nécessité de compétences documentaires accrues. Tout cela nécessite une prise de recul attentive par rapport à ses propres démarches professionnelles.

## Conclusion

Si la complémentarité des journalistes et des documentalistes ne se traduit généralement pas ou plus dans une coopération directe au sein des rédactions, qui ont tendance à privilégier une logique commerciale à une logique éditoriale, elle peut cependant se situer à d'autres niveaux. En effet, celle-ci peut s'observer tout d'abord du point de vue de la connaissance par rapport à une thématique spécifique. Les contenus partagés dans les médias sont généralement d'excellentes portes d'entrée par rapport à des thèmes spécifiques et complexes : le travail du journaliste offre généralement de la "matière première" pour aborder un sujet. Cette information peut être consultée, vérifiée, recoupée, compilée ou encore approfondie par le documentaliste, notamment lorsque celui-ci est amené à rechercher ou à organiser des données sur un thème précis. Cette complémentarité peut également être mise à profit lors de préparations de dossiers de fonds, anticipant l'actualité.

Cette complémentarité reflète enfin la multiplicité et l'importance des tâches, rôles et compétences mobilisées ou à mobiliser par rapport à l'information, à la documentation et à la connaissance<sup>9</sup> : produire, écrire, partager et diffuser ; organiser, archiver, catégoriser et trier ; lire, consulter, valider et comprendre ; rechercher, naviguer et explorer... Celles-ci invitent à

repenser la porosité des délimitations traditionnelles entre les métiers, mais aussi, dans l'autre sens, à réfléchir aux différentes pistes de spécialisation professionnelle. À ce sujet, nous avons évoqué l'intérêt de la veille documentaire et recommandé un positionnement dynamique par rapport aux différentes évolutions dues notamment aux médias numériques.

Un prolongement de ces considérations consiste à pointer et à interroger leurs différentes implications pédagogiques. D'une part, il y a un relatif consensus sur l'idée qu'une maîtrise de base de compétences classiquement attribuées aux documentalistes ou aux journalistes pourrait être utile en tant que compétence citoyenne transversale. En ce sens, une des missions liées à la gestion de l'information est didactique, communicationnelle : elle a pour finalité le partage des logiques de traitement et d'organisation des données, que ce soit avec les (futurs) journalistes ou avec les usagers des médias. Le statut de professeur-documentaliste en France témoigne de cet objectif. D'autre part, l'ouverture des documentalistes (et des journalistes) à la veille et à une réflexion sur leurs propres pratiques professionnelles peut trouver un écho dans la formation de base et la formation continue qui leur sont destinées.

**Akémi Roberfroid**

*Etopia*

Avenue de Marlagne, 52

5000 Namur

akemi.roberfroid@etopia.be

**Julien Lecomte**

*Université de Paix*

Boulevard du Nord, 4

5000 Namur

<https://www.philomedia.be>

*Février 2013*

## Bibliographie

- ASSELIN, Christophe. Rumeur et désinformation : cas pratiques [en ligne]. *Intelligence-center.com*, [s.d.] (consulté le 18 septembre 2012). <[http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur\\_cas\\_pratiques.htm#japon](http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur_cas_pratiques.htm#japon)>.
- COTTE, Dominique. Conséquences d'Internet sur les pratiques documentaires du journaliste. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], décembre 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5, p. 133. <[http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11\\_Cotte.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11_Cotte.pdf)>.
- DE HAAN, Marc. Sortir la presse de la casserole. *La revue nouvelle* [en ligne], septembre 2004 (consulté le 18 avril 2012), n° 9. <[http://www.revue nouvelle.be/IMG/pdf/031-035\\_dossier\\_de\\_Haan-4p.pdf](http://www.revue nouvelle.be/IMG/pdf/031-035_dossier_de_Haan-4p.pdf)>.
- DE MORTAGNE, Eleusie. Les "mauvais profs" placardisés à la documentation ? Mon métier n'est pas une poubelle [en ligne]. *Le plus : experts, témoins, opinions (Le nouvel observateur)*, 09/2012 (consulté le 3 octobre 2012). <<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/618312-les-mauvais-profs-placardises-a-la-documentation-mon-metier-n-est-pas-une-poubelle.html>>.

- DELEU, Christophe. Médias et nouvelles technologies : le journaliste pressé. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], décembre 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5. <[http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/17\\_Deleu.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/17_Deleu.pdf)>.
- DUBUC, Bérénice. Pascal Sevrain. Nécrologies : quand les médias s'emballent. *L'express* [en ligne], 22 avril 2008 (consulté le 17 février 2012). <[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/necrologies-quand-les-medias-s-emballent\\_472277.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/necrologies-quand-les-medias-s-emballent_472277.html)>.
- FASTREZ, Pierre. Quelles compétences le concept de littératie médiatique englobe-t-il ? Une proposition de définition matricielle. *Recherches en communication n°33 : les compétences médiatiques des gens ordinaires (I)*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2010.
- HERLIN, Richard. Un journalisme de références. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], juin 1997 (consulté le 18 avril 2012), n° 3. <[http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/03/09\\_HERLIN.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/03/09_HERLIN.pdf)>.
- LEROY, Jacky (ed. resp.). *Gérer les relations presse* [en ligne]. Fed web (COMM collection, n° 23), 2011 (consulté le 17 février 2012). <[http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse\\_interactif\\_FR\\_tcm119-153771.pdf](http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse_interactif_FR_tcm119-153771.pdf)>.
- PELISSIER, Nicolas, *Les mutations du journalisme à l'heure des nouveaux réseaux numériques*. Paris : L'Harmattan, 1998.
- SIMONIS, Martine. *Liberté et indépendance des journalistes* [en ligne]. 2012 (consulté le 5 février 2013). <<http://fr.slideshare.net/ajpjournalistes/libert-et-indpendance-des-journalistes-15914846>>.
- WOLTON, Dominique. Les contradictions de l'espace public médiatisé. *Hermès* [en ligne], 1991 (consulté le 18 avril 2012), n° 10, p. 98. <[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES\\_1991\\_10\\_95.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES_1991_10_95.pdf)>

## Notes

- 1 Roberfroid, Akémi; Lecomte, Julien. Journaliste et documentaliste : Quelle complémentarité. *Etopia* [en ligne], novembre 2012 (consulté le 16 février 2013). <[http://www.etopia.be/IMG/pdf/20121126\\_AkR-Jul\\_Etopia\\_journalisme-documentation.pdf](http://www.etopia.be/IMG/pdf/20121126_AkR-Jul_Etopia_journalisme-documentation.pdf)>.
- 2 De Haan, Marc. Sortir la presse de la casserole. *La revue nouvelle* [en ligne], septembre 2004 (consulté le 18 avril 2012), n° 9, p. 32. <[http://www.revenouvelle.be/IMG/pdf/031-035\\_dossier\\_de\\_Haan-4p.pdf](http://www.revenouvelle.be/IMG/pdf/031-035_dossier_de_Haan-4p.pdf)>.
- 3 Asselin, Christophe. Rumeur et désinformation : cas pratiques [en ligne]. *Intelligence-center.com*, [s.d.] (consulté le 18 septembre 2012). <[http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur\\_cas\\_pratiques.htm#japon](http://c.asselin.free.fr/french/Rumeur_cas_pratiques.htm#japon)>.
- 4 Leroy, Jacky (ed. resp.). *Gérer les relations presse* [en ligne]. Fed web (COMM collection, n° 23), 2011 (consulté le 17 février 2012), p. 36-37. <[http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse\\_interactif\\_FR\\_tcm119-153771.pdf](http://www.fedweb.belgium.be/fr/binaries/G%C3%A9rer%20les%20relations%20avec%20la%20presse_interactif_FR_tcm119-153771.pdf)>.
- 5 Simonis, Martine. *Liberté et indépendance des journalistes* [en ligne]. 2012 (consulté le 5 février 2013). <<http://fr.slideshare.net/ajpjournalistes/libert-et-indpendance-des-journalistes-15914846>>.
- 6 Wolton, Dominique. Les contradictions de l'espace public médiatisé. *Hermès* [en ligne], 1991 (consulté le 18 avril 2012), n° 10, p. 98. <[http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES\\_1991\\_10\\_95.pdf](http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/15362/HERMES_1991_10_95.pdf)>.
- 7 Cotte, Dominique. Conséquences d'Internet sur les pratiques documentaires du journaliste. *Les cahiers du journalisme* [en ligne], 1998 (consulté le 18 avril 2012), n° 5, p. 133. <[http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11\\_Cotte.pdf](http://www.cahiersdujournalisme.net/cdj/pdf/05/11_Cotte.pdf)>.
- 8 Cf. un cas français où les "mauvais" professeurs sont "placardisés" à la documentation : De Mortagne, Eleusie. Les "mauvais profs" placardisés à la documentation ? Mon métier n'est pas une poubelle [en ligne]. *Le plus : experts, témoins, opinions (Le nouvel observateur)*, 09/2012 (consulté le 3 octobre 2012). <<http://leplus.nouvelobs.com/contribution/618312-les-mauvais-profs-placardises-a-la-documentation-mon-metier-n-est-pas-une-poubelle.html>>.
- 9 Fastrez, Pierre. Quelles compétences le concept de littératie médiatique englobe-t-il ? Une proposition de définition matricielle. *Recherches en communication n°33 : les compétences médiatiques des gens ordinaires (I)*, Louvain-la-Neuve : Université catholique de Louvain, 2010.